

" Parcs LA GRIERE -CLEMENCEAU"

Association déclarée d'Information et de
Défense des propriétaires des parcs La Grière -
Clémenceau à La Tranche sur Mer (Vendée)



Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 9 août 2025 de l'Association de défense et d'information des Propriétaires des parcs La Grière - Clémenceau (APGCLEM)
--

Chers Adhérents,

C'est avec plaisir que nous vous accueillons à la Chapelle de la Grière pour tenir l'assemblée Générale annuelle de notre association des copropriétaires Parcs La Grière Clémenceau, Nous remercions le curé de la Paroisse d'avoir bien voulu nous accueillir de nouveau dans ce lieu au sein du Parc de la Grière.

Notre président, François Macé, ouvre la séance vers 16h15, en adressant ses souhaits de bienvenue et ses remerciements à l'assistance venue nombreuse.

Il rappelle l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral de l'année 2024 – Quitus.
- Rapport financier de l'année 2024 – Quitus –
- Élection des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses.

Conformément à nos statuts, seuls les membres à jour de leur cotisation pour l'année en cours peuvent valablement participer à l'assemblée générale.

1- Rapport Moral

Depuis notre dernière AG, notre conseil d'administration s'est réuni 3 fois pour organiser pour faire le point sur l'actualité de nos parcs et prendre les décisions nécessaires à la vie de l'association.

Nous vous donnons ci-après les principales informations qui ont marqué cette année.

1-Commission Communication :

- Site internet

Nous avons poursuivi l'amélioration par notre fournisseur DGT Concept de la conception de notre site Internet pour que vous puissiez à chaque visite

- Visualiser immédiatement les dernières informations ou articles
- Retrouver les photos récentes publiées sur le site
- Retrouver les newsletters et les informations sur notre AG annuelle (convocation, PV,)

Nous vous encourageons à aller régulièrement sur le site car nous publions les dernières photos de nos parcs et les informations locales telles que le bulletin municipal. ([Https://apgclem.dgtconcept.com](https://apgclem.dgtconcept.com))

- Newsletters

Nous avons poursuivi la diffusion de newsletters semestrielles. Elles sont envoyées par mail à nos adhérents cotisants, (merci de nous communiquer votre adresse mail si vous ne la recevez pas) et mise en ligne sur le site. Elles sont rédigées par les membres du bureau sur la base des informations qui nous semblent intéressantes à vous communiquer sur la vie de nos parcs, de la Tranche-sur-Mer, et sur les sujets environnementaux qui concernent notre association. Sur la dernière newsletter N°8 de juillet qui sert de convocation à l'AG, vous trouverez des informations sur la dernière réunion de coordination des parcs qui s'est tenu en mairie le 23 mai dernier.

Pour que cette newsletter s'enrichisse, nous vous sollicitons pour nous faire parvenir des articles sur les thèmes qui vous semblent de nature à intéresser les propriétaires de nos parcs. Notre bureau en fera la sélection et la publication sous votre signature.

2- Commission Projets :

Sur les 3 dernières années nous avons mis en place de nouveaux projets et nous avons poursuivi cette année grâce à l'initiative de nos administrateurs :

- Boîtes à livres : les 2 boîtes à livres pour nos riverains installées en 2023 Place des Camélias et Rondpoint avenue Atlantique – Rue Clémenceau) connaissent une fréquentation régulière. Nous vous demandons de jouer le jeu et de rapporter les livres après lecture ou en déposer à chaque retrait, de manière à ce que le stock ne soit pas constitué que de livres vieillots et abimés
Le fournisseur de ces boites a par ailleurs été demandé par d'autres parcs !
- Les nichoirs à mésanges distribués massivement lors des 2 dernières AG
- Un 3^{ème} projet a été proposé par Éric Bronner et concerne une « boîte à jouets » : la première réalisée bénévolement est installée devant l'entrée de la place des camélias. Le principe est simple : y déposer les jouets retrouvés sur la plage, ou déposés par les riverains : chacun peut « Emprunter, jouer et rapporter. »
Le succès de ce projet nous encourage à le développer sur les autres entrées de plage de nos parcs.

- Enfin, sur une proposition de Véronique Bon, a été lancée le 7 juin dernier « la soirée des voisins » place des camélias, qui a réuni une cinquantaine de personnes malgré le temps très maussade. Mais cette initiative très appréciée est à renouveler l'an prochain !

3-Commission administrative

- Paiement des cotisations : Notre trésorier propose désormais de régler vos cotisations directement en quelques clics avec votre carte bancaire, par l'intermédiaire de HelloAsso, via l'activation du QRCode que vous trouverez sur vos appels de cotisations. Ceci répond à la demande de membres et faible usage désormais des chèques.

- Relations avec la Mairie :

Nous avons participé aux 2 réunions de coordination des Parcs en novembre 2024 et mai 2025 organisées par la Mairie, et les principaux points abordés lors de la réunion du 23 mai dernier :

- Axe partagé avenue des tulipes :

Le marquage vélo rue obtenu l'an dernier se poursuit. Nous avons obtenu un STOP au niveau de la place des camélias, mais pas de marquage au niveau des sorties de plage, avenue des tulipes

- Ordures ménagères : pas d'évolution sur la mise en place des poubelles noires toujours recouvertes de cartons
- Carte d'accès déchèterie obligatoire depuis le 1^{er} juillet 2024
- Relations ONF – Mairie : les paillotes de plage ont été déplacées comme vous avez pu le constater plage Clémenceau et Plage Flandres Dunkerque, l'ONF ne souhaitant pas d'installation sur son emprise foncière
- Domaine de Bellevue : suite au rachat par EPF pour le compte de la Mairie de la colonie PEP 86 avenue de l'Atlantique en fin 2024, les logements sont actuellement mis à disposition des saisonniers avec succès. Une association « les amis de la colo Bellevue » a été constituée pour suivre la suite du projet de réaménagement. Le Président passe alors la parole à Pierre Bon, président de l'association « les amis de la colo Bellevue » pour qu'il donne des informations sur son objet et ses besoins.
- La Grière centre : nous avons demandé à la Mairie, après la dernière AG, de constituer une commission d'étude avec riverains, commerçants et associations des parcs pour réfléchir à un projet de réaménagement de ce centre bourg (trottoirs restreints, terrasse envahissante pour passage poussettes et handicapés, pas de piste vélos et dispositif Vélorue inefficace, immeubles

délabrés): pas de réponse, ce sera un chantier pour la nouvelle municipalité et notre nouveau CA.

M. le Maire nous rejoint en deuxième partie de cette AG pour répondre à vos autres questions.

Cependant, le sujet principal traité lors de la réunion de coordination des Parcs du 23 mai dernier, concernait :

« **Cartographie érosion et avancement d'une stratégie de gestion** », en présence de M. Le Maire, de M. Rabillé, président du Syndicat Mixte Bassin du Lay (SMBL), que nous avons invité lors de notre dernière AG du 10 août 2024, ainsi que Monsieur Huger, vice-président de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral (CCSVL) en charge des risques.

Un compte-rendu détaillé établi par la CCSVL a été publié sur notre site internet, et à la suite, une 1ère réunion du Comité Local Consultatif a eu lieu le 18 juillet dernier. Nous y étions présents, représentés par 2 de nos administrateurs : Véronique Bon et Éric Bronner, auxquels s'était jointe à cette dernière réunion notre secrétaire Dominique Le GAC.

Après la tenue de cette assemblée formelle, nous ferons un état des lieux et nous donnerons la parole à M. le Maire pour nous présenter l'avancée des travaux et les actions à mener.

Nous vous demanderons de voter ce rapport moral et donner quitus aux administrateurs.

VOTE À L'UNANIMITE

2- Rapport Financier

Le président passe la parole au trésorier, afin qu'il présente son rapport financier à l'AG :

Rapport financier sur les comptes de l'association APGCLEM pour 2024

Les comptes de l'année 2024 de notre association présentent un solde positif de 1 103.93€ après

- Des recettes de 3 388.19€ dont 2 035€ de cotisations des adhérents :

Pour 2024 à hauteur de 1 905€ soit 127 cotisants soit 11 cotisations de plus que l'an dernier,
45€ de régularisation de cotisation 2023, 15€ d'avance de cotisation 2025 et 70€ de Cotisations de soutien,
Ventes de Nichoirs 240€

Le solde des recettes correspond aux produits financiers sur compte livret pour 1 113.19€.

- Des dépenses pour 2 284.26€,

Les dépenses concernent notamment les coûts de mise en forme graphique du Pins & Rivages pour 770€ et la fabrication de nichoirs pour 400€. Les autres dépenses significatives concernent :

Les charges récurrentes de frais d'assemblée, d'assurance RC, site internet

Les frais bancaires, pour respectivement 435€, 151€, 521€ et 7€.

L'association conserve une trésorerie de plus de 40k€ lui permettant d'envisager soit des projets en lien avec son objet social, soit la défense des intérêts de l'association ou de l'environnement au sein de ses parcs

VOTE À L'UNANIMITÉ pour l'approbation des comptes 2024 et du rapport financier présenté par le trésorier

3- Elections des membres du Conseil d'Administration

Conformément à nos statuts, notre assemblée générale doit chaque année élire les membres du Conseil d'administration.

- Liste des 13 administrateurs actuels :

Le bureau :

François Macé, Président

Damien Larger, vice-président

Eric Bronner, vice-président

Dominique Le Gac , secrétaire

Véronique Bon, secrétaire adjointe

Mathieu Dexmier , trésorier

Emmanuel Ernst Metzmaier, trésorier adjoint

Autres membres :

François Le cœur

Vibol Sarre

Grégoire Lamy

Gilles Rhône

Bruno Masson

Thierry Née

- Ne se représentent pas :

François Macé :

« Après plus de 30 ans comme administrateur, trésorier et depuis 3 ans président, il faut savoir passer la main à un nouveau président et une nouvelle équipe pour poursuivre la mission de notre association »

Vibol Sarre

Thierry Née

Gilles Rhoné

Véronique Bon

- Nouveaux membres proposés :

Pascale Rhoné

Pierre Bon

Bruno Grangier

VOTE : le nouveau Conseil d'Administration est élu à l'unanimité, sous les applaudissements de l'Assemblée.

Le nouveau conseil sera composé de 11 administrateurs.

Le bureau sera élu lors du CA qui doit se tenir le 18 août prochain.

4- Échanges avec M. le Maire

Préalablement à la traditionnelle séance des questions/réponses avec M. le Maire, Serge Kubrick, que le président remercie préalablement de sa présence, le premier thème comme indiqué dans le rapport moral concerne la suite de l'AG 2024 sur l'évolution et la stratégie à définir sur le trait de côte.

Pour présenter le sujet, le président présente une Synthèse du CR de la réunion de coordination des parcs du 23/05/2025, publié sur le site internet de l'association.

« CARTOGRAPHIE ÉROSION ET AVANCEMENT D'UNE STRATÉGIE DE GESTION »

- 1- Rappel sur notre conférence de l'AG précédente en présence de M. Rabiller, président du SMBL

Compétences : En matière de submersion marine : le SMBL ; En matière du recul du trait de côte et stratégie : la CCSVL

Problème du financement des ouvrages de protection :

- Submersion marine : taxe GEMAPI (Loi Barnier) sur taxe foncière
- Érosion maritime : pas de financement prévu : com.com, commune, propriétaires ?

- 2- Nouvelle carte du risque d'érosion présentée aux élus fin 2024 : cartographie = outil d'anticipation

- 3- Situation secteur La Grière Clémenceau : 5 bâtis menacés ; diagnostic à réaliser de l'enrochement pour fournir des recommandations fortement nécessaires à 30 ans
- 4- Actions engagées : création d'un Comité Local Consultatif chargé de trouver des solutions et les intégrer à une stratégie partagée et validée par l'ensemble des parties prenants ..
- 5- Financements possibles : fonds via éolien offre shore, fonds alimenté par les assurances, droit d'enregistrement supplémentaire sur mutations, taxe de séjour supplémentaire, ...(fonds publics)

Autre piste : création d'ASA (Association Syndicale Autorisée) / structure juridique qui regroupe les propriétaires d'une zone (parcs) pour assurer le financement, la gestion et l'entretien d'un ouvrage.

Réponse de M. le Maire : les nouvelles cartes ne sont pas diffusables car doivent être préalablement présentées en Conseil municipal. Sur le financement, ce sont des options envisageables, sachant qu'un projet de loi pour une participation de l'état a obtenu l'accord des sénateurs et doit être présenté à l'Assemblée Nationale. Sur le passage d'une association en ASA, c'est la seule manière sur une zone définie d'un financement mutualisé des travaux entre les propriétaires de cette zone. Les Parcs Clémenceau La Grière ne sont pas très concernés dans l'immédiat, mais cela concerne les Générelles et la Crevasse du Rocher.

Domaine Bellevue :

M. Le Maire apporte quelques précisions aux propos de Pierre Bon :

- EPF porte le projet pour la commune avec seule obligation le rachat dans les 4 ans avec abattement de 30% sur le prix d'acquisition.
- un diagnostic a été demandé par l'EPF à l'architecte qui doit faire des propositions sur le devenir des bâtiments. EPF ne décide pas, c'est la commune conformément à la convention qu'elle a signée chez le notaire. Ce bâtiment n'est pas un ERP.
- Il n'est pas prévu de raser le document principal.

Ordures ménagères :

Entrée en vigueur des poubelles noires recouvertes actuellement au 01/01/2026 pour le dépôt des ordures lors de départs. Cela sera comptabilisé dans le décompte des poubelles relevées. A suivre les conditions fixées.

Autres questions :

Immobiliers : il est demandé des précisions sur les hauteurs des clôtures entre les maisons et sur rue. Sur rue, ce sont des murets de 1m50 avec clôtures ajourées au-dessus. Une demande de précision va être faite au service de l'urbanisme.

Pourquoi le club Mickey n'est il plus présent sur la plage ? il n'en a pas fait la demande cette année.

Certaines personnes coupent des arbres. Y a-t-il des contrôles à ce sujet ? il y a des contrôles mais pas aléatoires

Les travaux durant l'été. Il n'y a pas d'arrêté à ce sujet, seulement des préconisations.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est close à 18:15 et les échanges se poursuivent autour d'un cocktail apéritif.